



LE MESSAGE CANADIEN

DU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Vol. II

MONTREAL, SEPTEMBRE 1893

No. 9

Intention générale du mois de Septembre 1893

DÉSIGNÉE PAR LE CARDINAL, PROTECTEUR ET BÉNIE PAR LE PAPE :

LES INTERETS DE L'EGLISE EN ITALIE.



N l'a dit avec une grande justesse : le Souverain Pontife—et avec lui les hommes de bon sens du monde entier—proclament hautement que la souveraineté temporelle lui est nécessaire pour gouverner convenablement l'Eglise. Or, on a beau exagérer ici les prétendus intérêts d'une nation, ou plutôt l'injuste tyrannie d'un parti, on ne saurait pourtant perdre de vue les intérêts d'une société comme l'Eglise, qui doivent évidemment tout primer. Une situation qui trouble une société d'environ trois cent millions d'hommes, composant en tout ou en très grande partie les nations civilisées, est manifestement violente et destinée à se changer en une autre.

Mais, dira-t-on, pourquoi faut-il que le Pape soit indépendant? Il le faut afin qu'il puisse traiter avec les rois de la terre et assurer aux peuples, de concert avec eux, le bienfait d'une paix universelle et durable. Il faut encore qu'il soit libre et indépendant pour qu'il puisse traiter avec ces princes des intérêts de l'Église. Chargé de gouverner toute la catholicité, il faut que le Souverain Pontife puisse correspondre avec toutes les Églises du monde, envoyer ses nonces et ses légats dans tous les pays, sous tous les climats; il faut qu'il puisse défendre ses ministres, ses évêques, ses prêtres; négocier avec toutes les puissances, arrêter avec elles des conventions diplomatiques et des concordats. Or, pour l'exercice de cette action, dont on ne saurait fixer les limites dans l'ordre des idées, dans l'ordre du temps, dans l'ordre des distances, le Pape a besoin d'indépendance, de liberté, de ressources suffisantes; il ne peut se prêter à une situation précaire et inférieure sans compromettre son autorité dans le domaine où elle est d'essence divine et sacrée. Nous sommes donc en droit de conclure que le pouvoir indépendant du Saint-Siège est indissolublement lié à l'indépendance de son pouvoir spirituel; c'est Dieu lui-même qui garantit à la Papauté la persistance à travers les siècles, la perpétuité de son pouvoir spirituel; c'est Dieu, par conséquent, qui lui donnera ce dont elle ne peut se passer, c'est-à-dire l'indépendance souveraine.

Comme catholiques, et surtout comme membres de la Ligue du Cœur de Jésus, nous avons tous un devoir impérieux à remplir: nous devons prier la divine Providence de mettre un terme aux épreuves de l'Église en donnant une solution favorable à la question romaine. Les évêques et les vrais catholiques italiens demandent cette solution, et, quoique la question puisse se compliquer douloureusement pour eux d'une question nationale, s'ils inclinent vers la conciliation, ils entendent du moins que cette conciliation ne coûte rien à l'indépendance du Saint-Siège.

En Autriche, dans une des séances du parlement, un

député ne craignait pas de dire : "La question romaine est telle que l'on peut l'enlever de l'ordre du jour d'une réunion, mais elle ne peut être ajournée indéfiniment. L'Italie même ne sera tranquille que lorsque cette question sera résolue." En effet, les vrais intérêts de la nation italienne sont ici, en réalité, les mêmes que ceux de la sainte Église. On a peine à comprendre—observe Léon XIII—que de misérables sectaires "aient poussé l'audace jusqu'à prétendre que la Papauté ou le pouvoir temporel des Papes était funeste à la race italienne, quand, au contraire, l'histoire démontre que de tout temps le Pontificat a été, pour les peuples d'Italie, un gage de prospérité et de salut."

Combien donc n'est-il pas désirable, même au point de vue des vrais intérêts de l'Italie, qu'intervienne le plus promptement possible, non pas une conciliation quelconque et un *modus vivendi* temporaire, mais une paix solide et durable entre le Souverain Pontife et le gouvernement italien !

Seule la réalisation de ce problème peut rendre, tout à la fois, le calme à l'Église, et, à toutes les nations si agitées à l'heure actuelle, un principe assuré et une ferme base de stabilité et d'apaisement.

Ce qu'il s'agit d'obtenir du Cœur de Dieu, par nos prières unanimes, pour tous les fidèles en général, mais en particulier pour un nombre considérable de bons Italiens, malheureusement aveuglés par des préoccupations qu'ils croient patriotiques, c'est donc une vue claire de la nécessité de cette paix, avec la volonté sincère d'y parvenir, pour le très grand bien de l'Église et même de l'Italie.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les intérêts de

l'Eglise en Italie, afin que la paix tant désirée s'établisse sur la base ferme de l'indépendance du Pape, rentré dans ses droits de Souverain, de Pontife et de Père.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE :

Réveiller le dévouement au Saint-Père.

Considérant que le Saint-Père est privé de sa souveraineté, et par conséquent de son indépendance ; qu'il a droit, dans cette situation intolérable, au dévouement le plus vif de ses enfants, nous parlerons en ce sens aux chrétiens endormis, et nous les engagerons à redoubler de zèle pour tous les intérêts du Souverain Pontife.

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS.

SOMME DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER.

Actes de charité . . .	1661265	Messes entendues . . .	37197
Chapelets	185694	Actes de mortification. .	134705
Chemins de Croix . . .	49658	Œuvres de bienfaisance	
Communions sacramen-		corporelle	76930
telles	169179	Œuvres de zèle	31736
Communions spirituelles.	139623	Prières diverses	161198
Examens de conscience .	332119	Heures de récréation . . .	27817
Heures de travail . . .	293667	Souffrances ou afflictions.	21732
Heures de silence,		Victoires sur ses défauts .	435018
de règle	164369	Visites au S. Sacrement .	39521
Lectures de p'été . . .	168754	Œuvres diverses	3726
Messes célébrées . . .	46169	SOMME GÉNÉRALE . . .	4180007



LA VÉNÉRABLE MARIE DE L'INCARNATION

(Suite et fin : voir p. 204.)

VIII.—SES DERNIERS JOURS ET SA MORT PRÉCIEUSE.

DÈS ses plus jeunes années, Marie de l'Incarnation avait été prévenue et favorisée des dons du ciel les plus précieux. Généreuse, docile, elle se prêta avec magnanimité à l'action divine dans son âme et elle prit sans hésitation le chemin de la sainteté. L'appel à la vie parfaite ne fut pour elle qu'un acheminement, un progrès plus sûr et plus rapide vers la perfection. Sans marcher habituellement par des voies extraordinaires, elle connut cependant les extases et les révélations. Pourtant, ce qui la grandit davantage aux yeux de la foi, c'est sa vie intérieure, son recueillement habituel que les occupations les plus distrayantes ne pouvaient troubler, son attention presque ininterrompue à la divine présence, son union constante avec Dieu par la prière.

Maintenant, après trente ans de la vie religieuse la plus fervente et la plus sainte, elle pouvait porter ses regards avec confiance vers la fin de sa carrière ; le Souverain Juge lui réservait un accueil favorable. Toujours le Seigneur avait conduit cette fidèle épouse par le chemin de l'épreuve et de la croix, mais sur la fin de son pèlerinage terrestre, cette bien-aimée du Cœur de Jésus fut plus éprouvée que jamais. De 1664 à 1672, époque de son départ pour le ciel, sa vie ne fut plus qu'une souffrance continue.

D'abord ce fut une fièvre violente et opiniâtre accompagnée et suivie de complications qui la réduisirent à l'extrémité.

Résignée, joyeuse et unie de cœur et d'esprit à Jésus crucifié, elle supportait tout avec une angélique patience. " Les remèdes ne faisant qu'aigrir mon mal et augmenter mes douleurs, écrivait-elle à son fils, les médecins résolurent de me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies jointes ensemble étaient extraordinaires et que la Providence me les avait envoyées uniquement pour me faire souffrir."

Elle reprit cependant un peu de forces, et, grâce à son indomptable énergie et à son esprit de mortification, elle se remit au travail. Il semblait que sa nature se fût familiarisée avec les souffrances. " J'y sens de l'attachement, disait-elle, et je crains que mes lâchetés n'obligent le Seigneur de me les ôter, ou du moins de les modérer. De mon côté, j'aime mieux cette croix que toutes les délices du monde."

A ce long martyre corporel vinrent encore se joindre des croix intérieures bien pénibles. Ne fallait-il pas la maintenir dans l'humilité, l'empêcher de remarquer le degré de vertu et de perfection auquel elle était parvenue? Le danger de présomption écarté, elle irait de vertu en vertu et enrichirait d'autant sa couronne de gloire.

Le 15 janvier 1672, elle tomba grièvement malade et, le 20, les médecins jugèrent à propos de la faire administrer.

On lui donna le Saint Viatique le jour même, et le lendemain, après avoir remercié ses sœurs et ses directeurs de leur charité et demandé pardon des peines qu'elle leur avait données durant sa maladie, elle reçut avec une grande piété l'extrême Onction.

La pensée de ses chères petites sauvages, qu'elle appelait *ses délices*, ne l'abandonnait pas. Elle exhorta ses sœurs à leur conserver toujours une grande affection et, lorsque ces pauvres petites toutes en larmes vinrent la voir, elle témoigna sa joie et leur donna sa bénédiction.

La douleur était grande parmi les religieuses à la pensée que leur sainte mère allait les quitter. Les prières étaient ferventes et les mortifications extraordinaires pour obtenir

du ciel la conservation de ses jours. Elle était affligée de cet empressement de ses sœurs pour lui obtenir un prolongement de vie. Elle s'en plaignit au Père Lallemant, mais celui-ci, voyant le deuil où cette mort allait jeter la communauté, lui ordonna d'unir ses prières à celles de ses compagnes pour obtenir sa guérison.

Le sacrifice demandé était héroïque, elle qui espérait jouir de Dieu dans quelques heures ! mais docile, elle leva les mains et les yeux au ciel : " Je crois que j'en mourrai, dit-elle, mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, je suis contente." Ce n'est pas cela, reprit le ministre de Dieu, il faut vous mettre de notre côté et faire tout votre possible pour vous conserver à votre communauté qui croit avoir encore besoin de vous.

Alors avec un indicible accent de piété et de résignation, la sainte mourante fit son sacrifice dans les termes de St. Martin de Tours. " Mon Seigneur et mon Dieu, si vous jugez que je suis encore nécessaire à cette petite communauté, je ne refuse point la peine ni le travail." Aussitôt elle éprouva un mieux considérable, et, peu après, les médecins la déclarèrent hors de danger.

La joie fut grande à cette nouvelle, non seulement au monastère, mais encore dans toute la ville, et des actions de grâces montèrent au ciel de tous les cœurs.

Toutefois le repos sans fin de l'éternité approchait pour Marie de l'Incarnation. Le mieux qu'elle avait éprouvé se maintint quelques mois, mais le soir du Vendredi Saint, elle dut avvertir la supérieure que deux tumeurs, qu'elle avait aux côtés, l'avaient réduite à l'extrémité. L'opération en fut faite et on crut avoir réussi, mais la malade s'affaiblit tellement que le huitième jour les médecins la déclarèrent désespérée. A cette nouvelle une joie illumina ses traits, et jusqu'à sa mort elle fut comme dans une continue extase. Les yeux modestement baissés ou fixés sur le crucifix qu'elle tenait en mains, elle répondait avec une angélique douceur aux paroles qu'on lui adressait ; le reste du temps elle était absorbée en Dieu.

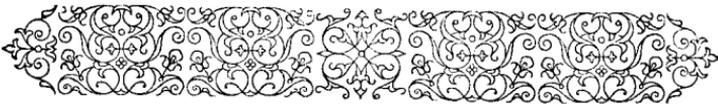
La mère St. Athanase lui ayant demandé si elle avait quelque chose à faire dire à son fils, ces paroles lui causèrent une émotion visible : “ Dites-lui, murmura-t-elle, que je l'emporte avec moi dans mon cœur en Paradis, où je solliciterai fortement sa parfaite sanctification.”

Le 27 avril, elle reçut de nouveau et avec la même piété le Saint Viatique et l'Extrême Onction. Quelques religieuses lui ayant demandé une part à ses mérites : “ Tout est pour les sauvages, mes sœurs, répondit-elle avec un aimable sourire, je n'ai plus rien à moi.”

Le 30 avril, vers midi, elle perdit l'usage de l'ouïe et de la parole, mais elle était toujours unie à Dieu, et de temps à autre elle portait d'une main défaillante son crucifix à ses lèvres. Sans agitation ni convulsion aucune, tout respirait le calme et la paix de Dieu dans cette agonie.

Vers six heures du soir, après deux faibles soupirs, elle s'endormit paisiblement du sommeil des justes.—“ Qu'il est consolant de mourir lorsqu'on a eu une constante dévotion au Cœur de Jésus !”

Après la mort ses traits devinrent d'une beauté et d'une sérénité remarquables, comme si son âme bienheureuse, en prenant son vol vers les cieux, eût communiqué à son corps quelque chose de la gloire dont elle commençait à jouir. La vénération dont cette sainte religieuse avait toujours été l'objet et la haute opinion que l'on avait de sa sainteté se manifestèrent avec éclat. “ La voix publique, comme le dit Charlevoix, la canonisa dans tous les lieux où elle était connue.”—A quel degré de perfection peut conduire la dévotion au Sacré-Cœur bien pratiquée ! la vie de Marie de l'Incarnation en est un exemple. Saluons du titre de Vénérable cette humble religieuse, modèle de tant et de si grandes vertus. Espérons que l'Eglise nous permettra de la saluer bientôt du titre de Bienheureuse et de Sainte.



LE PAIN DE CHEZ NOUS.

C'était en février de l'année effrayante,
La France déchirée, épuisée, haletante,
Comme un blessé qui rend son suprême soupir,
Dans un dernier sanglot achevait de mourir.

Un mobile breton, enfant de la bruycère,
Triste sur son grabat se mourait de misère ;
Il avait au pays, là-bas, laissé son cœur :
Son père, vieux chouan, sa mère et puis sa sœur,
Puis deux frères aînés qui, pour servir la France,
Étaient aussi partis. . . C'était là sa souffrance,
Et cela le tuait. . . Dans un dernier désir
Il avait dit un jour : " Sœur, avant de mourir,
" Je voudrais voir mon père ! " et la sœur infirmière
Avait écrit ses vœux à la pauvre chaumière.

. . . Et la lettre arriva . . . presque comme un bienfait ;
Car dans l'humble logis tous les soirs on pleurait.
L'enfant était mourant, mais il pouvait renaître,
Au village, en Bretagne, il reviendrait peut-être,
Comme les deux aînés qui, sauvés du trépas,
Un jour étaient venus se jeter dans leurs bras.
Et dans un coin obscur de l'armoire de chêne
Le père avait tiré d'une bourse de laine
Quelques vieux louis d'or, qu'en des jours de bonheur,
Il avait enfermés pour les jours de malheur.

Puis il était parti sans songer que la route
Était longue et qu'au bout . . . mais non ! l'horrible doute
N'avait point effleuré son cœur, et, plein d'espoir,
Il arrive . . . " Mon fils ! mon fils, je veux le voir ! . . . "
A l'hospice il accourt . . . mais, ô douleur amère,
L'enfant râlait déjà— " Mon fils, c'est moi ! " — " Mon père ! "
" Ah ! je le savais bien que vous alliez venir ;
" Mon père, votre main . . . merci . . . je puis mourir. "
— " Non, tu ne mourras pas : tiens, vois ma bourse pleine,
" Tu sais bien, le trésor de l'armoire de chêne ?

" J'ai tout pris . . . nous allons te nourrir comme un roi,
 " Te bien loger . . . toujours je serai près de toi ;
 " Je saurai t'arracher à la mort ! . . ." — " Non, mon père,
 " Je ne puis pas guérir, quittez cette chimère,
 " Car je ne mange plus . . . je n'ai plus jamais faim ! "
 Et le père pleurait . . . tout à coup, sous sa main,
 Comme un dernier secours que son ange lui garde,
 Il sent un objet dur . . . il le prend, le regarde :
 C'est un gros pain de seigle, un pain noir qu'au logis
 Il a pris en partant. — " Tiens, dit-il à son fils,
 Ta mère l'a pétri ! " — " Ma mère ! oh ! que je voie
 Le bon pain qu'au pays je mangeais avec joie ! "
 Il le prend, le retourne, avide et tout tremblant :
 C'est bien lui, le voilà ! . . . tout à coup, haletant,
 Il le porte à sa bouche et, muet, le dévore ;
 D'un flot de sang vermeil sa lèvre se colore,
 Puis, les yeux pleins de pleurs, et tombant à genoux :
 — " Oh ! père, que c'est bon ! c'est du pain de chez nous ! "
 L'enfant était sauvé. Vers la douce bruyère,
 Il revint tout joyeux, puis embrassant sa mère,
 — " Oh ! mère, lui dit-il, ils seraient sauvés tous,
 S'ils mangeaient comme moi du bon pain de chez nous.

— Chrétiens, il est au ciel, notre belle patrie,
 Un pain que Dieu nous garde et qui nous rend la vie ;
 Ce pain, c'est le froment broyé pour les élus,
 C'est le divin remède, et ce pain c'est JÉSUS !
 C'est JÉSUS dont le sang circule dans nos veines,
 Quand, victime d'amour, il vient guérir nos peines ;
 C'est la coupe que tend l'auguste médecin
 Se penchant vers celui qui râle et qui s'éteint,
 Se donnant tout entier au moribond qui souffre,
 Arrachant la pauvre âme au vertige du gouffre,
 La pauvre âme qui tremble et demande à genoux
 L'aumône d'un morceau du bon pain de chez nous !

COMTE DE COUPIGNY,

Au Congrès Eucharistique de Lille, (1881.)



LA COMMUNION REPARATRICE RECOMPENSEE.



N ami de l'Œuvre du Sacré-Cœur nous raconte ce qui suit : c'était en 188...., plusieurs familles d'une des grandes villes du Canada passaient la belle saison dans une île du Saint-Laurent. . . . Ces familles se fréquentaient intimement et organisaient des amusements de tous genres : partis de pêche, excursions en chaloupe, etc. Les promenades sur l'eau, en yacht, étaient surtout recherchées. Car parmi les chefs de ces familles se trouvaient des hommes fort expérimentés dans l'art de conduire des embarcations à voiles, et qui connaissaient parfaitement les bons et les mauvais endroits du grand fleuve au milieu duquel émergeait l'île qu'ils habitaient.

Un jour—c'était un samedi—deux de ces habiles marins proposèrent à l'un de leurs amis de l'amener en yacht, le soir même, voir leurs vieux parents qui résidaient dans une île voisine où ils avaient été élevés. Rien de plus facile que ce voyage, disaient-ils. Il faisait beau temps, le yacht était solide, les marins—c'étaient eux-mêmes—sobres et très sûrs. Donc, une si aimable invitation fut acceptée avec empressement. Et l'on se mit à causer des charmes de ce petit voyage d'autant plus agréable qu'il devait se faire dans les conditions les plus sûres.

Cette conversation se tenait à bord du bateau qui conduisait nos citadins au sein de leurs familles en villégiature dans l'île.

Arrivé au quai, l'on débarque et le yacht est loué immédiatement. Pendant qu'on se rendait du débarcadère à la maison où l'on devait prendre le thé, l'ami invité dit subitement à ses compagnons : " Savez-vous que je ne pourrai pas

aller avec vous." Et pourquoi donc lui demande-t-on ? redouteriez-vous quelque danger ?" Je ne crains rien avec vous, dit l'invité, mais c'est demain dimanche, et je me rappelle que j'ai une affaire à régler." " Ne pourriez vous pas la régler un autre jour ? lui répond-on, le dimanche n'est pas un jour juridique. Allons ! ne nous affligez pas de la sorte, venez. " Mais l'invité persiste dans sa détermination de ne pas faire cette promenade. Toutefois, s'apercevant qu'il contrarie assez gravement ses compagnons, il se décide à dire, privément, à l'un d'eux : " C'est demain le premier dimanche du mois et je dois communier. Je n'ai pas pu le faire vendredi à cause de l'heure matinale du départ du bateau." Celui à qui il s'adressait, — fervent catholique — lui répondit : " C'est certainement une bonne raison si vous craignez de pas arriver pour la messe, mais je vous promets de vous rendre à temps. Moi-même, je dois faire la sainte communion. Rien ne saurait nous empêcher d'arriver en temps propice. Venez donc...." L'invité persista à ne pas faire le voyage pour être sûr de sa communion le premier dimanche du mois.

Comme le yacht avait été préparé, pour le petit voyage, avec certains frais, par le propriétaire, et que tout était prêt, les deux autres amis partirent seuls.

Il était 8 heures du soir ; le temps était magnifique ; une bonne brise enflait les voiles du yacht qui glissait gracieusement sur les flots, et tout le monde de la côte enviait le sort des heureux voyageurs. Le récalcitrant du Sacré-Cœur les vit passer de sa maison. Il courut au rivage pour saluer ses bons amis. On lui cria : " Il est encore temps, nous pouvons aller vous chercher." " Non, dit-il, ne me tentez pas davantage, bon voyage, et au revoir." Ce soir-là, il rentra triste chez lui, se disant que peut-être il aurait pu répondre à l'invitation de ses amis et faire ce voyage sans manquer sa communion. Il dort mal. Le lendemain matin, à la messe basse, l'on pouvait voir un homme dans la fleur de l'âge, accompagné de sa jeune femme, s'approcher modestement de

la Sainte-Table. Et les deux autres amis, nous direz-vous, que sont-ils devenus? Ils se sont noyés tous deux ! noyés, la nuit même de leur départ, sans que l'on n'ait jamais connu les détails ni même la cause de l'accident. Une bourrasque de vent a dû faire chavirer leur embarcation qui, du reste, n'a jamais été revue. Les corps des deux noyés ont été retrouvés quelques jours après.

Grande fut l'émotion causée par cette catastrophe. Les pilotes de la côte n'ont jamais pu se rendre compte de ce naufrage arrivé à des marins aussi expérimentés par un temps aussi calme.

Il ne faut pas déduire de là qu'il y a eu châtement de Dieu. Non, les deux victimes de cet accident étaient de fervents catholiques. Ce que nous voulons faire ressortir ici, et ce que tout le monde admettra avec nous, c'est que celui qui a refusé de faire le voyage, uniquement pour ne pas s'exposer à manquer sa communion du premier dimanche du mois, a été sauvé d'une mort certaine.

C'est un encouragement pour les amis du Sacré-Cœur à être fidèles à leurs promesses. Le sacrifice de quelques jouissances est bien vite récompensé, comme on vient de le voir. La dévotion au Sacré-Cœur est une dévotion de notre temps, de notre siècle. Elle est expéditive et rend promptement et avec bénéfice ce qu'on lui prête.

Mort privilégiée d'une Zélatrice du Sacré-Cœur.

Elle n'avait que 30 ans ! La fraîcheur de ses traits qu'une véritable candeur d'âme rendait plus éclatante encore, prouvait sa jeunesse. Notre Zélatrice pouvait donc nourrir l'espoir de travailler longtemps à la gloire du Sacré-Cœur. Vaillante dans les épreuves, elle possédait surtout cette énergie franche et droite qui la faisait plutôt voler que marcher dans la voie parfaite, sous la direction d'un habile et zélé confesseur. Ses progrès dans la vie spirituelle, dignes

fruits de son apostolat, étaient si rapides, qu'ils indiquaient une union très intime avec le Sacré-Cœur.

Nous étions au printemps. L'église avait repris son alleluia et les cœurs étaient joyeux, lorsque nous constatâmes, chez notre compagne, l'apparition d'une maladie organique. Il était à craindre que ce ne fût la consommation. Les consultations des meilleurs médecins ne servirent qu'à certifier la réalité de nos appréhensions et nous commencâmes le mois du Sacré-Cœur avec une piété vive et une foi ardente pour obtenir la guérison de la chère malade.

Mais pourquoi tromper cette prédestinée et ne pas lui permettre, en lui faisant connaître son état, de paraître devant son juge, enrichie des mérites de souffrances supportées avec une parfaite soumission à la volonté divine ?

Son directeur lui apprit donc, qu'à moins d'un miracle, le bon Dieu l'appellerait à lui avant longtemps. " Mon père, vous ne me surprenez pas, dit-elle, je n'ai jamais tant pensé à la mort que depuis quelque temps, mais je vous en prie, prévenez mon mari, je ne saurais lui apprendre notre séparation."

Depuis neuf ans elle avait fait le bonheur de son époux et Dieu sait ce que lui coûta le fiat du sacrifice. Quelques larmes, versées en secret, trahirent seules la douleur qui l'oppressait et son énergie de femme chrétienne lui fit tout surmonter. Avec une persévérante ferveur, elle rejeta loin d'elle tout mouvement de sensibilité qui aurait pu diminuer le parfum de sa résignation et multiplia les sourires d'encouragement à tous ceux qui lui prodiguaient des soins.

Notre pauvre malade eut encore quelques beaux jours, grâce aux prières ferventes qu'on ne cessait de faire pour sa guérison. Tantôt c'était une neuvaine de demande, tantôt une neuvaine d'action de grâces, mais en tout temps c'était chez notre pieuse Zélatrice une soumission parfaite à la volonté de Dieu.

Cependant la malade s'affaiblissant de plus en plus, le médecin crut prudent de la faire administrer. Une personne

aimée, sa seconde mère, fut chargée de lui annoncer la visite du Père qui devait lui apporter le saint-viatique et lui donner en même temps l'extrême-onction. Très bien, répondit-elle, hâtez-vous de tout préparer." Et avec un recueillement angélique elle attendit le moment des grâces extraordinaires. Quel spectacle consolant et combien son souvenir est fortifiant !... Les derniers rayons de soleil pénétraient dans cette chambre de malade, transformée en oratoire. Toute la famille à laquelle s'étaient joints trois prêtres, se trouvait réunie et promettait une assistance fidèle pour le dernier combat. Absorbée dans sa prière, ne semblant plus tenir à la terre, notre Zélatrice s'unit à son JÉSUS et répondit avec piété à toutes les prières. Elle présenta elle-même ses membres amaigris pour les faire purifier avant de paraître devant Dieu et pria longtemps encore après que tout le monde se fût retiré.

On était au 29 août et le bon Dieu réservait encore à cette âme, qui lui était si chère, d'ineffables consolations en se donnant à elle de temps en temps dans la sainte communion. C'était avec amour et reconnaissance qu'elle savourait à longs traits ces unions eucharistiques dans le sacrifice, la réparation et la prière. Les regrets d'hier de ne plus vivre et de ne pouvoir plus travailler pour l'Apostolat, étaient largement contrebalancés par son fiat d'aujourd'hui, accompagné du désir de l'éternelle union avec le Sacré-Cœur.

Le 20 septembre au matin, après une nuit d'insomnie et de souffrances, notre pieuse Zélatrice demanda avec beaucoup de calme si elle s'en allait. Encore un peu de courage, lui fut-il répondu, pas tout de suite. Dans l'avant-midi, elle eut le bonheur de recevoir une dernière fois la sainte communion et avec quelle ferveur ! Ses mains presque raidies par le froid de la mort purent se joindre encore et les noms bénis de JÉSUS, MARIE, JOSEPH, qu'elle ne cessait de répéter avec amour, complétèrent son action de grâces. Dans l'après-midi, le confesseur revint pour lui donner un nouvel encouragement. "Oh ! que j'ai hâte de mourir, lui exprima-t-

elle, mais ne le dites pas à mon mari dans la crainte de l'attrister. C'est ainsi que cette belle âme voulait garder, jusqu'à la fin, pour JÉSUS seul ses regrets et ses espérances. Cependant comme la mort approchait, toute la famille se réunit pour réciter les prières des agonisants et au moment où on les terminait, notre fervente Zélatrice rendait sa belle âme à Dieu. Elle s'est éteinte doucement, semblant s'endormir tranquillement sur la terre pour s'éveiller au ciel, conduite par MARIE Immaculée auprès du Sacré-Cœur pour y recevoir la couronne des prédestinés.

Puisse ce récit encourager bien des âmes à se dépenser et à se dévouer pour le divin Cœur de JÉSUS qui récompense si magnifiquement ceux qui l'honorent et qui travaillent à le faire honorer et aimer. Amen !

L'Apostolat des Bons Livres.

BEL EXEMPLE À IMITER.

QUÉBEC, 4 août 1893.

Révérénd Père J. B. Nolin, S. J.

Je me proposais de vous donner quelques détails au sujet de l' "Apostolat des Bons Livres" récemment établi dans notre centre, lorsque m'est arrivé le "Messager Canadien du Sacré-Cœur." La résolution apostolique de ce mois vient donc bien à propos m'encourager à vous parler d'une œuvre qui répond si bien à l'intention générale pour laquelle nous devons prier.

Notre Directeur, le R. P. Martineau, nous citait dernièrement ce passage de Mgr Isoard : " Un temps viendra bientôt où le soin de diriger les lectures des fidèles et de leur apprendre à en tirer profit sera l'une des occupations les plus importantes d'un prêtre." Animé de cette pensée, il y avait déjà plus de deux ans qu'il désirait favoriser la diffusion des bons livres et diriger notre zèle de ce côté, mais les circonstances ne lui permettaient pas de réaliser ce

louable projet ; le loyer d'une salle, sous la chapelle de la Congrégation, nous fournit maintenant l'espace nécessaire à l'établissement d'une bibliothèque.

Nous comptons un peu plus de 600 volumes et nous espérons trouver bientôt des ressources suffisantes pour procurer aux personnes désireuses de se récréer ou de s'instruire, des lectures saines et choisies en même temps qu'intéressantes et variées.

La propagation des bonnes lectures étant l'une de ces œuvres qui sont tout spécialement recommandées aux membres des Congrégations de la Ste Vierge et aux Zélatrices du Cœur de JÉSUS, il appartenait aux Associées de l'Apostolat de la Prière et aux Enfants de Marie de former cette association nouvelle qui porte le titre heureusement inspiré d'"Apostolat des Bons Livres."

Le règlement tracé par le R. P. Martineau est clairement divisé en quelques chapitres traitant du but de l'Association, de ses membres, de son Conseil, des différentes charges des officières et des conditions du prêt des livres de la bibliothèque à laquelle peuvent s'abonner, moyennant une légère contribution, tous ceux qui le désirent.

L'œuvre apostolique qui vient d'être fondée est placée sous les auspices du Sacré-Cœur de JÉSUS et de MARIE Immaculée. Le cachet que portent les volumes de la bibliothèque représente le blason de l'Apostolat de la Prière, entouré du titre d'"Apostolat des Bons Livres", avec la devise : *Tolle, Lege—Prenez, Lisez.*

Mon révérend Père, je vous écris ces lignes sous le regard de Notre-Dame du Sacré-Cœur, priant cette céleste Mère de daigner les bénir et inspirer à ceux et celles qui les liront le désir efficace de travailler avec zèle à une œuvre qui nous est si instamment recommandée et qui devient de plus en plus nécessaire au bien des âmes.

La Secrétaire de l'"Apostolat des Bons Livres,"

Cong. de la Hte-Ville, Québec.



PETITE CORRESPONDANCE.



U qu'un bon nombre de nos abonnés n'ont pas reçu, les mois derniers, leurs *Almanachs mensuels*, quoiqu'ils leur aient été expédiés en bonne et due forme, nous avons cru devoir, afin d'éviter à l'avenir les frais d'un deuxième envoi, changer le format de cette publication et adopter celui du *MESSAGER*, dans l'espérance que la distribution pourra s'en faire plus régulièrement par la poste.

Au reste, nous croyons que le nouveau format sera aussi commode que l'ancien et que nos Zélateurs et nos Zélatrices accepteront d'autant plus facilement ce changement, qu'ils seront plus sûrs de recevoir leurs Billets mensuels en temps opportun pour en faire la distribution.

Nous prions nos abonnés au *MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR* et à l'*Almanach mensuel* de vouloir bien nous donner avis par lettres ou cartes postales distinctes, de toute irrégularité qui pourrait se glisser à l'avenir dans la distribution par la poste des livraisons auxquelles ils ont droit. Nous pourrions plus facilement à l'aide de ces réclamations écrites, que nous enverrons au Maître général des Postes, porter remède à ce dont on se plaint avec raison.

Tous devraient avoir reçu le *MESSAGER* et l'*Amanach mensuel* pour le quatrième dimanche de chaque mois, vu que nous expédions ces publications le mercredi qui précède ce quatrième dimanche.

Nous venons de faire réimprimer les listes d'adresses; chaque bande porte, avec l'adresse de l'abonné, le nombre d'exemplaires expédiés. Par exemple, l'inscription 3f-4a

veut dire que nous expédions sous cette bande trois MESSAGERS et quatre *Almanachs*. Si le nombre indiqué n'est pas exact, qu'on veuille bien nous en donner avis en temps convenable.

..*

Un grand nombre de Secrétaires locaux ont jusqu'ici négligé de faire inscrire les noms des Associés de la sainte Ligue dans le Registre de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; cette négligence est très regrettable, vu qu'elle entraîne la perte d'une multitude de précieuses indulgences.

Qu'on veuille bien le remarquer, l'inscription des noms des Associés nouveaux dans le Registre local de l'Apostolat de la Prière suffit pour donner droit aux indulgences de l'Apostolat, mais elle ne suffit pas pour la réception dans l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, qui requiert une inscription spéciale dans un Registre spécial. Ce Registre ne peut être tenu que là où la Confrérie du Sacré-Cœur a été érigée canoniquement par l'Evêque et affiliée régulièrement à l'Archiconfrérie. Par conséquent, dans les Centres où la Ligue seule a été établie, on ne peut y tenir un Registre de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; de là la nécessité pour les Directeurs ou les Secrétaires de ces Centres, de nous envoyer chaque année les noms des nouveaux Associés de l'Apostolat pour que nous les inscrivions dans le Registre de l'Archiconfrérie.

Que les Secrétaires veuillent donc consulter leurs Registres de l'Apostolat, voir quels noms n'ont pas encore été envoyés pour être inscrits dans le Registre régulier de l'Archiconfrérie, puis qu'ils nous les expédient sans retard. C'est là un devoir rigoureux de leur charge.

..*

Les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JÉSUS ne doivent pas oublier que tous les nouveaux Associés qu'ils enrôlent dans l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de

JÉSUS, *doivent être munis par eux de Billets d'admission.* Ces billets sont *nécessaires* pour la validité de l'admission. On est donc prié de réparer toute omission qui pourrait avoir été faite dans une affaire d'une telle importance.

..*

Nous croyons devoir répéter encore une fois que nous ne pouvons pas tenir compte des demandes de publication de faveurs obtenues, quand elles ne portent pas la signature et l'adresse des réquérants. Nous ne publions jamais, sans autorisation expresse, les noms de nos correspondants, mais nous tenons, pour de bonnes raisons, à savoir exactement à qui nous avons affaire. De simples initiales ne suffisent pas.

..*

Une nouvelle année scolaire va commencer avec le présent mois : nous espérons que les Directeurs et les Directrices de nos nombreuses maisons d'éducation vont se mettre à l'œuvre dès les premiers jours et réorganiser la sainte Ligue avec entrain parmi leurs chers élèves. Une année commencée sous les auspices du Sacré-Cœur ne pourra qu'être bonne et fructueuse. Nous enverrons volontiers des instructions spéciales à cet effet à ceux qui nous en feront la demande.

Ces instructions, pour les Couvents, se trouvent dans le Guide des Zélatrices.

NOS MARTYRS CANADIENS.

NOUVELLES FAVEURS.

Wikwemikong, Ont.—Notre forgeron, Léon Grenache, originaire de St. Jacques, a été guéri miraculeusement par l'intercession de nos bienheureux Pères martyrs. Il était malade depuis dix ans et n'avait pu se coucher dans un lit depuis 5 à 6 ans ; il ne pouvait dormir que sur une chaise. Depuis deux ans, il était obligé de s'attacher les mains avant

de s'endormir, afin d'éviter de se les porter à la tête, comme il avait pris l'habitude de le faire, ce qui le faisait beaucoup souffrir, car il lui était devenu très pénible de lever les bras, de soulever aucun fardeau, de ferrer les chevaux. J'ai travaillé avec cet homme depuis trois ans et j'ai pu me rendre compte de ce qu'il souffrait. Il avait en même temps perdu l'appétit et ne pouvait plus manger de viande.

Il y a trois mois, un samedi, il me dit : " Je n'en puis plus ; je m'en vais chez nous me préparer à mourir."

Aussitôt arrivé chez lui, sa femme lui persuade d'emprunter une carte-relique des martyrs canadiens, ce qu'il fait immédiatement. Le voilà avec sa relique sur la poitrine. Le soir même, il dort très bien ; le lendemain, après sa communion, il prend un bon déjeuner *en viande*, qui ne lui cause point de fatigue ; le lundi il me revient à la boutique : " Je suis guéri ", me dit-il, et voilà qu'il se met à jouer avec nos gros marteaux de 12 à 15 livres pesants, il élève des barres de fer à plus de six pieds de hauteur, ferre plusieurs chevaux. il peut maintenant se coucher dans son lit. . . .

Il y a déjà trois mois que tout cela est arrivé ; j'ai attendu pour vous en écrire, car je ne voulais pas faire la chose à la légère.

Suivent la signature du bon Frère qui raconte ce fait et la contre-signature de son Supérieur qui atteste l'exactitude du récit.

Un mois plus tard le cher Frère nous écrivait : Notre forgeron, dont je vous ai raconté la guérison, continue à se bien porter ; il a pu peindre sans fatigue la voûte de notre église, travail pénible qui l'obligeait de se tenir continuellement les bras levés au-dessus de la tête. Il n'aurait jamais pu se livrer à une telle besogne avant sa guérison par les saints martyrs.

Sainte-Anne de Chicoutimi.—Il y a deux mois, j'ai dû subir aux yeux deux opérations douloureuses. Craignant beaucoup de me faire mettre une seconde fois sous l'influence du chloroforme, je me munis de la relique des Martyrs ; je supportai facilement l'opération et j'obtins un immense

soulagement dans les terribles douleurs qui devaient suivre. Une de mes amies à qui j'ai passé la relique, a été fort soulagée dans de violents maux de tête.

S. Joseph de Beauce.—Une faveur temporelle obtenue des saints Martyrs. (*La suite le mois prochain*).

ACTIONS DE GRACES.

14,983 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de la sainte Ligue, nous ont été faites le mois dernier.

Des relations spéciales de quelques-unes d'entr'elles nous ont été communiquées des Centres suivants :

Berthierville, V. P.—Burlington, Vt., J. B.—Champion, Mich., E. L.—Joliette, Q., L. D.—Montréal, M. D.—Rigaud, M. G.; A. B.—S. Jean Port-Joli, M. B.—S. Laurent, Q.: "La guérison de mon mari; je vous envoie \$1.00 pour l'Œuvre du Sacré-Cœur chez les petits Sauvages, M. G."—S. Thomas, O., A. C.—Trois-Rivières: "J'ai été guérie d'un violent mal d'oreilles par l'application de mon insigne du Sacré-Cœur, A. F."—Windsor Mills: "Une de nos Zélatrices obtient du Sacré-Cœur la guérison d'une bronchite qui la faisait beaucoup souffrir."—Montréal: la conversion d'une jeune fille de 13 ans.

NECROLOGIE.

A *Sherbrooke*, Mgr ANTOINE RACINE, qui a été, de son vivant, l'un des plus ardents protecteurs de notre sainte Ligue.—A *Beauharnois*, Dame EMMA MARCHAND, Zél.—A *Cape Bald, N. B.*, Mr. George P. LE BLANC, Président, et Mr. Ferdinand BOURGEOIS, 2e Vice-Président de la Ligue.—A *Ste Agathe de Lotbinière*, Dame A. LAFLAMME, Zél.—A *Windsor, O.*, Dames P. BELLEPERCHE et J. B. JAUNISSE.—A Montréal: Dlle Blanche PILON, Zél. approb. du S.-C.

R. I. P.



La Consécration Nationale de la France et de la République de l'Équateur à la Très Sainte Vierge.

C'EST au dix-septième siècle, en 1638, qu'eut lieu la *Consécration officielle et solennelle de la France*, à la Mère de DIEU. S'appuyant sur ce glorieux précédent, la République de l'Équateur, déjà officiellement consacrée au Cœur de JÉSUS, a voulu encore se vouer solennellement au Cœur immaculé de MARIE. Nous allons rendre compte tout à l'heure de cette Consécration nationale de la République de l'Équateur ; mais il est juste auparavant de dire un mot sur la Consécration nationale de la France à MARIE, puisque, pour justifier la Consécration de sa patrie à la Très sainte Vierge, un orateur de la Chambre équatoriale a éloquemment rappelé l'exemple de la Fille aînée de l'Église. Voici donc dans quelles circonstances s'accomplit jadis la Consécration officielle de la France à MARIE.

“ Louis XIII, disent les *Annales catholiques*, avait rencontré bien des difficultés (suscitées surtout par les hérétiques) pendant les premières années de son règne. Il sentit donc le besoin de recourir au ciel, et il consacra la France à MARIE, au pied du maître-autel de l'église Notre-Dame. Pour ce grand acte il avait convoqué le Parlement, la Magistrature, le Corps de ville et le peuple entier. Il pria ensuite tous les Évêques du royaume de faire accomplir *dans toutes les paroisses* la même Consécration par les Représentants de l'État et de la cité, et d'instituer en mémoire de cet événement une *procession annuelle*, le jour de la fête de l'Assomption ¹.

¹ Le décret royal de Louis XIII se trouve rapporté par le P. Alet, S. J., dans son bel ouvrage intitulé : *La France et le Sacré Cœur*.

“ C'est l'origine de nos processions du 15 août, auxquelles prenaient part jadis *tous les Corps de l'Etat*.

“ La récompense de cette acte de foi fut digne de la munificence de MARIE. Ce fut la *conservation de la religion catholique* en France et un *siècle de gloire*, qui a été certainement l'un des sommets de l'histoire des peuples.

“ Cette Consécration fut renouvelée sous les règnes suivants. Il n'en reste que les processions de l'Assomption ” (souvent même, hélas ! interdites en maintes cités).

Nous avons dit que pour justifier la Consécration de l'Équateur au Cœur immaculé de MARIE, un orateur de la Chambre équatoriale avait invoqué l'exemple de la France. Cette motion, fidèle écho d'un appel adressé par les Évêques au chef de l'État et aux Représentants de la nation, a obtenu gain de cause le 5 août 1892. Nous empruntons aux *Annales catholiques* (17 juin 1893) le récit de ce nouveau triomphe de MARIE :

La Très sainte Vierge MARIE partage les droits de son divin Fils à la souveraineté sur les nations. La sainte Église lui donne le titre de Reine. Elle lui applique le psaume XLIV, qui nous montre la Reine du peuple de DIEU assise à la droite du Roi : *Adstilit Regina a dextris tuis*. Elle est la nouvelle Esther. Elle est la Mère et l'Épouse du Roi.

Les nations chrétiennes ont, en maintes circonstances, proclamé cette royauté de MARIE.

Tout dernièrement, c'était la *République de l'Équateur*, déjà consacrée au sacré Cœur de Jésus, qui, rendant hommage à notre divine Mère, se consacrait pareillement à elle et lui vouait un monument national, sur une des collines qui dominant la capitale du pays.

Un acte de l'épiscopat de l'Équateur, daté du 9 juillet 1892, avait consacré la nation au *Cœur Immaculé* de MARIE, en reconnaissant la divine Mère du Sauveur pour la Patronne, la Protectrice, l'Avocate spéciale de l'Équateur, et sa Médiatrice efficace devant le trône des miséricordes.

Dans une magnifique lettre pastorale, les Evêques renouvelaient la consécration de la nation au Sacré Cœur et rappelaient aux populations que, si Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est notre médiateur auprès de son Père, la Vierge MARIE est elle-même notre médiatrice providentielle auprès de son divin Fils. Il convenait donc de consacrer aussi la nation à la très sainte Vierge MARIE, pour obtenir son puissant appui auprès du Cœur sacré de JÉSUS.

Les Evêques faisaient appel au Chef de l'Etat, aux Représentants de la nation, à la Magistrature et au peuple pour obtenir la réalisation d'une *Consécration vraiment nationale*. Leur appel a été entendu.

Le décret proposé au *Sénat* y a été voté à l'unanimité. Une voix s'était élevée contre le projet à la Chambre des députés. L'orateur n'avait pas craint même de joindre le sarcasme à ses pitoyables arguments. La divine Providence intervint. A cette séance, le député reçut la nouvelle que sa mère venait de tomber gravement malade. Une coïncidence si frappante le fit réfléchir et il retira sa proposition.

Les Chambres ont aussi voté l'érection d'une *statue colossale* de MARIE, en témoignage de la Consécration nationale. La statue s'élèvera sur la colline de *Penecillo*, en regard de celle de *Chilena*, qui portera la basilique du Sacré-Cœur.

Voici du reste les termes du décret :

Le Congrès de l'Équateur, considérant :

- 1° Que les illustres Prélats de cette province ecclésiastique ont consacré la République au Cœur immaculé de MARIE ;
- 2° Qu'en tout temps cette nation a reçu du ciel les faveurs les plus signalées par l'intercession puissante de MARIE ;

Décète :

Art. 1.—La Législature consacre l'Équateur au Cœur immaculé de MARIE et reconnaît l'auguste MÈRE de DIEU comme la Reine, la Mère bien-aimée et la Protectrice spéciale de cette République.

Art. 2.—Le Pouvoir exécutif, d'accord avec les Evêques,

demandera au Saint-Siège que le Cœur immaculé de MARIE soit déclaré, après le sacré Cœur de JÉSUS, patron spécial de cette République.

Art. 3.—En témoignage et souvenir de cette Consécration, on érigera en cette capitale, sur la cime du mont *Penecillo* et aux frais de la nation, une statue de bronze de la Sainte-Vierge, avec cette inscription sur le piédestal :

“ L'Équateur, à la Mère immaculée de DIEU son auguste Reine, sa très aimable Mère et la souveraine Protectrice de cette République.—Décret législatif de 1892.”

Art. 4.—Pour les frais d'acquisition de la statue en Europe et pour son installation au lieu désigné, le Congrès vote la somme de 10,000 sucres (environ 50,000 francs).

Donné à Quito, le 5 août 1892.

(Suivent les signatures du Président de la République, du Ministre des Cultes, des Présidents du Sénat et de la Chambre.)

Une cérémonie vraiment imposante a réalisé la Consécration promise par le décret. Dans une procession immense se déroulant à travers les rues semées de fleurs et ornées d'arcs de triomphe, on a vu la population de Quito, Enfants, Corporations, Clergé, Députés, Sénateurs, Ministres et Présidents, se transporter au lieu marqué pour la construction de la *Basilique du Sacré Cœur*. Là, eut lieu la bénédiction liturgique de la première pierre de la chapelle absidale dédiée à la Sainte Vierge et dans cette pierre fut déposé l'acte de Consécration au Cœur de MARIE, signé par les principaux dignitaires civils et ecclésiastiques.

(Le Messager du Cœur de JÉSUS.)

L'Ange et l'âme.

A MOI LE CIEL! &c.

Andante. - 160. SOLO. *p*

Un Ché-ru - bin dit un jour à mon â - me: "Si tu sa-

vais le gloi-re de mon ciel; Si tu vo - yais les purs rayons de

avec ampleur. *Dolce.*

flam-me Que sur mon front pro- jet-te l'E- ter- nel!" Je ré-pon-

dis à l'Archange céles - te: Toi qui vois Dieu plus brillant que le

jour, D'un Dieu ça- ché sur un au- tel mo- des- te Sais-tu l'a-

dim.

mour? Sais-tu l'a - mour? Sais-tu l'a - mour?

L'ÂME. Même mouvement.

En-fants tous deux de la sain- te pa- tri - e, Lou-ons en-

L'ANGE.

En-fants tous deux de la sain- te pa- tri - e, Lou-ons en-

Dolce.

semble un Dieu si bon pour nous

A moi l'Eucha-ris-

semble un Dieu si bon pour nous! A moi le ciel le

ti - e à moi l'Eu-cha - ris - ti - - e!

ciel, A moi le ciel à . . . moi le ciel!

p No-tre par-tage à tous deux est bien doux!

p No-tre par-tage à tous deux est bien doux! A moi le

Dolce. A moi l'Eucha-ris - ti - e! A moi l'Eu-cha-ris-

ciel! le ciel, A moi le ciel! à . . .

p ti - e! No-tre partage à tous deux est bien doux!

p moi le ciel No-tre partage à tous deux est bien doux!

Rall. No - tre par-tage à tous deux est bien doux!

Rall. No - tre par-tage à tous deux est bien doux!

FIN.

- 2.—L'ange reprit : " Sais-tu ma joie immense,
De contempler en face un Dieu si beau ?
Le ciel pour moi tous les jours recommence
Et tous les jours mon bonheur est nouveau."

Je répondis : " Sais-tu ce qu'est l'Hostie,
Toi dont le cœur ne s'est point égaré ?
Près d'un Dieu bon, près de l'Eucharistie,
As-tu pleuré ? As-tu pleuré ? As-tu pleuré ? "

- 3.—Le Chérubin voulut parler encore :
" Sais-tu, dit-il, mon aliment divin ?
Servir, aimer le grand Dieu que j'adore,
M'unir à Lui, voilà mon seul festin."

Je répondis au lumineux archange :
" Tu te nourris de la divinité ;
Mais l'humble Pain que j'adore et je mange,
L'as-tu goûté ? L'as-tu goûté ? L'as-tu goûté ? "

*Paroles de Mgr de la BOUILLERIE—
Musique du Père J. M. GARIN, S. M.—
Paris, chez HATON, 35, rue Bonaparte,
où l'on peut se procurer l'accompagnement.*

Chronique de la dévotion au Sacré-Cœur.

Cape Bald West. N. B.—Jusqu'ici, mon Rev. Père, 382 hommes se sont enrôlés dans la Ligue du Sacré-Cœur et j'espère arriver au nombre de 450 pour le 9 juin 1894. Ce nombre vous paraîtra peut-être bien ordinaire, mais n'oubliez pas que c'est une simple paroisse de campagne et où l'on trouve beaucoup de *voyageurs*. Pour ma part, je n'hésite pas à vous dire que ce chiffre a déjà dépassé de beaucoup mes espérances. C'est certainement une bonne note pour les paroissiens du Cap Pelé, " Cape Bald," j'en remercie le Sacré-Cœur.

Ce qu'il y a de plus consolant pour votre humble serviteur, c'est que cette belle piété au Divin Cœur de Jésus a déjà produit d'heureux effets dans la paroisse. Un membre de la Ligue remercie le Sacré-Cœur d'une faveur obtenue. Un autre homme qui est maintenant membre dévoué et qui, entre parenthèse, n'avait pas toujours eu les mêmes idées de cette dévotion, se trouva fort heureux lorsque luttant entre la vie et la mort, j'allai lui dire quelques mots du Sacré-Cœur, l'invitant de mettre sa maladie entre ses mains et lui présentant un insigne qu'il acceptait avec une joie visible. Nous avons aujourd'hui à remercier le Sacré-Cœur de sa guérison.

Dans le mois de Juin presque tous les membres de la Ligue des hommes ont fait la Sainte Communion, ainsi qu'un grand nombre de femmes. Total des communions du mois de Juin : 694.

Bon nombre de messes ont aussi été entendues, et plusieurs chemins de croix ont été faits, mais mes dévouées Zélatrices n'en ont pas tenu le compte. Les hommes ont déjà leur bannière qui coûte la jolie somme de \$63.00. J'espère avoir celle des dames pour le 15 août.

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que nous avons eu quelques petites difficultés à vaincre, mais, grâce, au Sacré-Cœur, tout marche déjà d'une manière très satisfaisante. J'ai la douce confiance, sinon la certitude, que la Ligue fera de magnifiques progrès.

Dans l'espérance que vous n'oublierez pas aux pieds du Divin Cœur de JÉSUS le jeune bataillon du Nouveau Brunswick.

Je me souscris.

Grosse Pointe, Mich.—La ligue du Sacré-Cœur progresse aussi dans notre pensionnat, et à l'École. Les directrices sont pleines de zèle. Notre digne Mère Supérieure est toute enflammée de la dévotion au Sacré-Cœur. Je crois qu'elle ne manque jamais une occasion de distribuer des images et des scapulaires du Sacré-Cœur. Notre beau mois, si cher à nos cœurs de religieuses du Sacré-Cœur, fut bien fervent parmi nos enfants. Catholiques et protestantes essayèrent, à qui mieux mieux, de consoler le cœur de JÉSUS, si outragé dans le Sacrement de son amour. Nos Mères formèrent, des non-catholiques, une association du Sacré-Cœur qui fit un bien réel dans ces pauvres âmes, si imbuës des idées de cette terre.

Nous avons eu la belle procession du Saint-Sacrement dans notre enclos. Malgré une pluie continuelle, nous avons préparé les reposoirs, et notre pieuse audacité toucha notre Seigneur, qui fit cesser le vent et la pluie, juste au moment de la procession.

Rigaud, Q.—Je vous transmets ma feuille mensuelle et vous dirai que nos communions du mois de juillet ont été au nombre d'environ 400. Outre ces communions réparatrices, nous voyons tous les jours quelques-uns s'approcher de la Table Sainte.

Waterloo, O.—Veuillez trouver sous ce pli les œuvres offertes au Divin Cœur de JÉSUS, pendant le mois, par nos élèves de Maple Wood et de l'École du Sacré-Cœur. Nous constatons avec bonheur que la Ste Ligue fait ici un bien réel. La communion du premier vendredi, faite par nos enfants, encouragera, nous l'espérons, leurs parents à les accompagner à la table Sainte.

Rome : Nouvelle bénédiction du Saint-Père.—Lors de l'élévation toute récente au cardinalat de Mgr Joseph-Maria GRANIELLO, de la Congrégation des Barnabites, le Directeur Supérieur de notre Apostolat en Italie, le R. P. VITALE, de la même Congrégation, était présent à l'audience solennelle accordée en cette circonstance par le Souverain Pontife.

Or, lorsqu'à son tour notre Directeur a été présenté au Saint-Père par le nouveau Cardinal, Sa Sainteté, entendant le nom de l'*Apostolat de la Prière*, a témoigné de la façon la plus expressive la bienveillance toute paternelle qu'Elle porte à notre œuvre. "Oui — a dit avec bonté le Souverain Pontife — NOUS AVONS GRANDEMENT A CŒUR CETTE ŒUVRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE."

Et, "comme — ajoute le R. P. Vitale — ému jusqu'aux larmes, je demandais au Saint-Père une bénédiction spéciale pour tous les Associés de notre Apostolat." "Oui, s'est-il écrié ; Nous les bénissons de cœur."

Chine.—Je viens vous demander — écrit le R. P. JESLIN, S. J. au Directeur général — je viens vous demander des Sacrés-Cœurs de l'Apostolat de la Prière, que l'on a coutume de coller sur la porte des maisons ou des chambres et qui portent les inscriptions : *Arrête, le Cœur de Jésus est là !* et *Adveniat regnum tuum*. Ma provision est épuisée et je tiens à toujours en avoir à ma disposition.

Ici, en Chine, ces Sacrés-Cœurs remplacent très heureusement une superstition païenne qui consiste à coller sur la porte la lettre "FO" ou lettre du bonheur. Le Sacré-Cœur remplace l'inanité d'un insigne païen par la vérité d'un insigne chrétien. Les néophytes s'y accoutument peu à peu, et ne manquent pas, à l'occasion, de le réclamer : des païens même en ont demandé aux chrétiens pour "chasser le diable de leurs demeures."

Je fais de mon mieux pour développer dans mon district la dévotion au Sacré-Cœur, et je suis convaincu que je lui dois les 150 catéchumènes environ qui se sont présentés dans un quartier qui jusqu'ici n'en donnait pas ou presque pas.

J'ai aussi un missionnaire non loin de mon district qui est un grand propagateur de l'Apostolat de la Prière. Lui se trouve presque débordé par 500 catéchumènes, dont le nombre va croissant tous les jours. Un Père vient d'arriver pour l'aider.

Enfin, il y a un mois environ, un autre missionnaire annonçait chez lui mille païens demandant à se faire instruire. Ce sont de bonnes nouvelles pour le Kiangnan.

Mais que d'obstacles à surmonter et que de conversions à faire ! Quand les nations européennes et notamment la France seront redevenues franchement et officiellement catholiques, les missionnaires verront tomber ces obstacles avec rapidité et ils n'auront plus qu'à moissonner. Prions donc et faites prier le Sacré-Cœur de JÉSUS d'avancer l'heure où il aura raison de ses ennemis, et en attendant, avec son aide, tâchons de déblayer le terrain

CALENDRIER DE SEPTEMBRE 1893

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LÉ PAPH :

LES INTERETS DE L'EGLISE EN ITALIE.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES ET INDULGENCES.

1. **Premier Vendredi.** — S. Gilles, abbé.—A†. G†.—Humilité.—12319 actions de grâces.
2. S.—S. Etienne, C.—Zèle des âmes.—6608 affligés.
3. **D.**—15 ap. Pent.—Du dimanche.—(BB. Antoine et Comp., MM., S. J.)—A†. G†. R†.—Magnanimité chrétienne.—3930 Associés défunts.
4. I.—De la férie.—(Ste Rose de Viterbe, V.)—Esprit de vigilance.—6165 intentions spéciales.
5. M.—S. Laurent Justinien, E. C.—Confiance en la Providence.—1185 Communautés.
6. M.—De la férie.—(S. Onésiphore, M.)—Esprit de docilité.—3893 premières communions.
7. J.—Du S. Sacrement.—(BB. Thomas et Comp., MM., S. J.)—H†.—Le courage de nous vaincre.—7625 défunts.
8. V.—NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE.—B†. C†. G†. M†. R†.—Renaissance à la vie spirituelle.—7506 demandes de travail.
9. S.—S. Pierre Claver, apôtre des Nègres.—La conversion des Nègres idolâtres.—1369 prêtres et ecclésiastiques.
10. **D.**—16 ap. Pent.—Le T. S. NOM DE MARIE.—R†.—La confiance en ce saint Nom.—11107 enfants.
11. I.—De l'octave.—(BB. Charles Spinola et Comp., MM., S. J.)—L'intrépidité chrétienne.—7794 familles.
12. M.—De l'oct.—(S. Guy, pauvre.)—Le détachement.—8683 grâces de persévérance.
13. M.—De l'oct.—(S. Frédéric, curé.)—Respect pour le clergé.—3068 grâces d'union, de réconciliation.
14. J.—EXALTATION DE LA STE-CROIX. H†.—Vénération et respect pour la Croix.—6190 grâces spirituelles.
15. V.—De l'oct.—(Ste. Catherine de gènes, V.)—Z†.—La dévotion à MARIE.—3716 grâces temporelles.
16. S.—SS. Corneille et Cyprien, MM.—Générosité chrétienne.—2565 conversions à la foi.
17. **D.**—(17 ap. Pent.)—NOTRE-DAME DES 7 DOULEURS.—Le souvenir des plaies du Sauveur.—30101 jeunes gens, jeunes personnes.
18. I.—S. Joseph de Cupertino, C.—La modestie des yeux.—1075 maisons d'éducation.
19. M.—SS. Janvier et Comp., MM.—La générosité chrétienne.—1137 malades et infirmes.
20. M.—(4 Temps, jeûne.)—SS. Eustache et Comp., MM.—La vertu d'obéissance.—1189 personnes en retraite.
21. J.—S. MATHIEU, ap. et évang.—B†. H†. M†.—L'intelligence du S. Evangile.—656 Œuvres, Sociétés.
22. V.—(4 Temps.)—S. Thomas de Villeneuve, E.—Amour des pauvres.—1338 paroisses.
23. S.—(4 Temps.)—S. Lin, P.—Attachement au S. Siège.—20158 pêcheurs.
24. **D.**—(18 ap. Pent.)—NOTRE-DAME DE LA MERCI.—La compassion pour les malheureux.—14117 pères et mères.
25. I.—De la férie.—(S. Firmin, E.)—Un zèle ardent.—2229 Religieux, Religieuses.
26. M.—SS. Cyprien et Justine, MM.—La force chrétienne.—1010 novices.
27. M.—SS. Côme et Damien, MM.—La compassion pour les malades.—888 Supérieurs, Supérieures.
28. J.—S. Venceslas, duc M.—H†.—La fermeté.—10861 vocations.
29. V.—S. MICHEL, arch.—Z†.—L'amour de Dieu par dessus tout.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.
30. S.—S. Jérôme, C. D.—La crainte du jugement.—30542 intentions spéciales.

CLEF : †=Indulgence plénière ; A=1er Degré ; B=2e Degré ; C=Congrégation de la Ste Vierge ; D=Milice du Pape ; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H=Heure-Sainte ; M=Bonne Mort ; R=Confrérie du S. Rosaire ; ZZélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.